

Île-du-Prince-Édouard

SURTOUT GRÂCE À LA DIVERSIFICATION

- En 2017, l'Île-du-Prince-Édouard a surclassé la plupart des autres provinces selon différents indicateurs économiques, soit aussi bien les gains de population que la création d'emplois à temps plein. De concert avec l'économie nationale, la croissance du PIB réel de l'île devrait se ralentir pour passer d'environ 1,9 % en 2017 à 1,2 % en 2019; or, la relance actuelle de l'économie de l'île, qui prend de plus en plus d'envergure, laisse entrevoir une accélération soutenue.

Les piliers traditionnels de l'économie de l'Île-du-Prince-Édouard (Î.-P.-É.) — l'agriculture, la pêche et le tourisme — devraient continuer d'afficher une solide tenue en 2018-2019 (tableau, page 2). Certaines autres industries comme l'aérospatiale continuent de développer leurs créneaux malgré la concurrence. Compte tenu de la récente vigueur économique et du regain de population de l'Î.-P.-É., l'objectif stratégique du gouvernement, qui consiste à porter le nombre d'habitants de 152 000 en 2017 à 160 000 en 2022, paraît désormais viable. Le développement soutenu de cette modeste économie, qui vise à offrir des perspectives d'emploi aux nouveaux arrivants, fait partie intégrante du succès de l'ensemble des objectifs de croissance du gouvernement.

L'Î.-P.-É. mène la croissance de la population des provinces depuis le milieu de 2016 : l'augmentation (sur un an) du nombre d'habitants s'établit à une moyenne de 1,75 % pour les quatre derniers trimestres. En chiffres absolus, l'augmentation annuelle de la population est passée d'une moyenne abaissée de 570 habitants entre 2013 et 2015 pour atteindre un nouveau sommet de plus de 2 500 au cours de chacune des deux dernières années. À la différence des autres provinces de l'Atlantique, les naissances surpassent les décès, par une marge en diminution, dans l'Î.-P.-É. L'exode net d'habitants de l'Î.-P.-É. vers d'autres provinces baisse depuis qu'en 2014, la correction des cours des produits de base a affaibli l'attrait de l'Alberta. Avec la reprise graduelle de l'Alberta, l'exode net des quatre trimestres les plus récents de l'Î.-P.-É., soit 300 habitants, devrait à nouveau augmenter, légèrement toutefois, en restant nettement inférieur à la moyenne annuelle de 850 habitants pour la période de 2012-2014.

En outre, l'Î.-P.-É. joue dans la cour des grands dans le domaine de l'immigration internationale. Depuis le premier trimestre de 2016, la part de l'île dans le nombre de nouveaux arrivants au Canada a doublé sa part de la population nationale. Le *Recensement de 2016* nous apprend aussi que le nombre d'immigrants économiques dans cette province a atteint un sommet sans précédent pour la période de 2011-2016. Cette année et l'an prochain, grâce au Programme des candidats provincial, l'Î.-P.-É. entend dépasser la moyenne annuelle de 2 300 immigrants par rapport aux deux années précédentes. Après le rapatriement de la population et le recrutement, le troisième volet de la stratégie de l'Île-du-Prince-Édouard consiste à relever la fidélisation des immigrants et des résidents non permanents, ce que le *Programme pilote d'immigration au Canada-Atlantique* devrait lui permettre de faire, en sachant que son taux de fidélisation des immigrants s'est amélioré, mais qu'il est toujours inférieur à celui des autres provinces.

La reprise de la croissance de l'emploi est encourageante pour la fidélisation démographique. Après une baisse de l'emploi de 3,4 % en 2015-2016 parce que des travailleurs partis de l'Ouest canadien, dont le secteur pétrogazier s'est contracté, sont rentrés dans l'Î.-P.-É., le total des emplois a inscrit l'an dernier un vigoureux gain de 3,1 %. En 2017, la forte hausse de 4,4 % du nombre de postes à temps plein dans l'Î.-P.-É. en 2017, qui s'est concentrée parmi les groupes de travailleurs les plus économiquement actifs de 25 à 44 ans, témoigne de la capacité de l'île à absorber les nouveaux arrivants. Énergisées par la hausse des revenus des ménages, les ventes au détail de l'Î.-P.-É. en 2017 ont bondi de 7,2 % sur un an (graphique 1). Dans les deux prochaines années, la création d'emplois dans l'île devrait se modérer et s'établir à un rythme plus viable, et les ventes au détail continueront de progresser, à une cadence toutefois plus modeste.

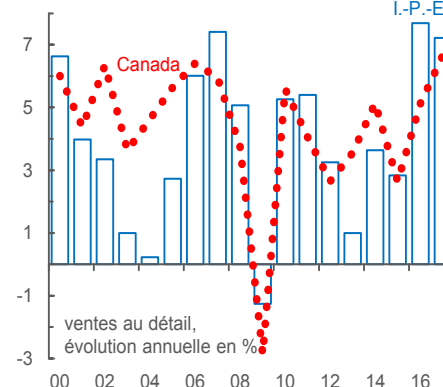
RENSEIGNEMENTS

Marc Desormeaux
416.866.4733
Études économiques de la Banque Scotia
marc.desormeaux@scotiabank.com

Mary Webb
416.866.4202
Études économiques de la Banque Scotia
mary.webb@scotiabank.com

Graphique 1

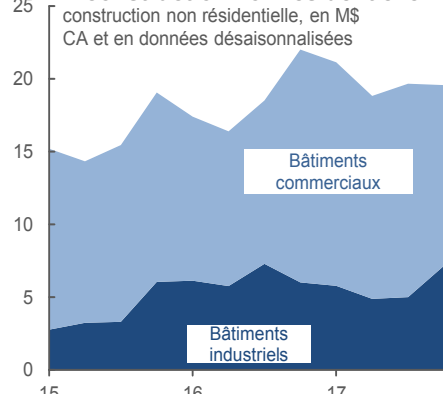
Vigueur des dépenses de consommation de l'Î.-P.-É.



Sources : Études économiques de la Banque Scotia, Statistique Canada.

Graphique 2

Modération de l'activité de construction non résidentielle



Sources : Études économiques de la Banque Scotia, Statistique Canada.

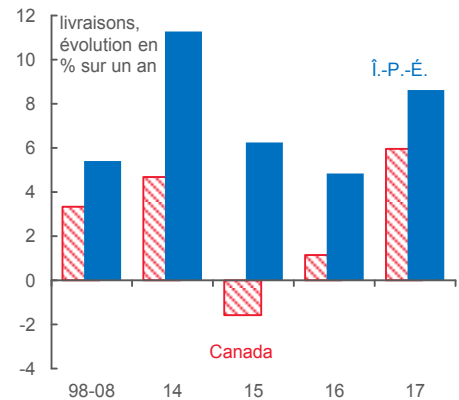
Sur l'horizon prévisionnel, les dépenses de consommation et l'activité du logement sont les principaux facteurs de la croissance du PIB réel de l'île, en raison de la hausse récente de la population et de l'emploi et de facteurs comme le tourisme. À Charlottetown et dans les environs, les mises en chantier de logements ont bondi de 70 % l'an dernier, et les ventes de logements selon le système MLS ont grimpé de 3,8 % en 2017, alors que les prix moyens ont augmenté de 12,4 %, soit la plus forte hausse depuis 1996. Dans les deux années écoulées, Charlottetown a accueilli près de 90 % des nouveaux arrivants sur l'île, ce qui a ramené à un creux record de 0,9 %, en octobre 2017, le taux d'inoccupation des logements locatifs de cette ville. Le marché du logement en équilibre et la tendance à la hausse de la constitution des ménages laissent entendre qu'il existe un risque de hausse dans nos prévisions de ralentissement graduel des mises en chantier de logements cette année et l'an prochain. Dans d'autres provinces, on prévoit une plus forte correction de la construction résidentielle en raison du récent durcissement des règles hypothécaires dans l'ensemble du pays et de l'augmentation prévue des taux d'intérêt.

L'augmentation des dépenses touristiques est une autre bonne nouvelle pour l'île. Selon le compte rendu publié par cette province, les séjours avec nuitée ont égalé l'an dernier le record de 2016 et franchi le cap du million pour la première fois. Les différents objectifs de la stratégie touristique de cette province consistent notamment à augmenter de 3 % par an le nombre de visites, à rehausser les recettes touristiques pour les porter à plus de 0,5 G\$ d'ici 2021 et à étendre les saisons intermédiaires de juin et de septembre. Le dollar canadien devrait s'échanger dans la fourchette des 0,80 \$ (US) jusqu'en 2019, ce qui continuera d'inciter les Canadiens à passer leurs vacances au Canada, en plus d'attirer les visiteurs étrangers.

La construction non résidentielle est un facteur de ralentissement de la croissance pour la durée de la prévision. Puisque les travaux du projet Interconnexion de transmission de l'électricité entre l'Î.-P.-É et le Nouveau-Brunswick ont pris fin l'an dernier, il n'y a actuellement aucun grand projet du secteur privé en chantier, sauf une augmentation potentielle de la capacité de production d'énergie éolienne de l'île à partir de la fin de la décennie. Nous nous attendons plutôt à ce que le profil de l'investissement des entreprises de l'Î.-P.-É soit dominé par les projets de moindre envergure dans les deux prochaines années, comme le laisse entendre la vigueur, à la fin de 2017, de la construction de bâtiments industriels (graphique 2, page 1). Dans la vente au détail comme dans le commerce, l'investissement devrait également profiter du relèvement de l'activité dans la construction résidentielle.

On s'attend à ce qu'un regain de l'investissement dans les infrastructures compense largement le recul de la construction non résidentielle. Pour l'exercice financier en cours, les dépenses en immobilisations planifiées, qui devraient augmenter de 14 millions de dollars (+14,8 %) par rapport au *budget*, devraient progresser encore de 20,5 %, selon les prévisions, pour l'exercice 2018-2019. Ces investissements tiennent compte des projets réalisés dans le cadre de la phase 1 du plan fédéral des infrastructures, de l'accroissement du capital nécessaire pour répondre aux besoins en éducation et à d'autres besoins de la population qui augmente, et de certains investissements stratégiques, par exemple les plans de Tourisme Î.-P.-É.

On s'attend, cette année et l'an prochain, à de vigoureuses **recettes dans l'exportation des marchandises**, grâce à un solide gain de 4,6 % en 2017. Cette évolution témoigne essentiellement de la vigueur prévue de l'industrie manufacturière de l'île, qui a tenu bon pendant les périodes de décrochage économique et qui a généralement fait mieux que partout ailleurs au Canada (graphique 3). À Charlottetown, l'expansion de la capacité de production aérospatiale devrait rehausser la production. C'est pourquoi nous nous attendons à ce qu'en 2018-2019, les livraisons externes de produits, de moteurs, de turbines et de biens d'équipement de transport de l'énergie, ainsi que d'autres machines industrielles, dépassent facilement la part de 22,5 %, des exportations de l'île l'an dernier.

Graphique 3
L'avantage manufacturier de l'Î.-P.-É.


Sources : Études économiques de la Banque Scotia, Statistique Canada.

Profil de l'Île-du-Prince-Édouard (2017)

Population, en milliers, 1 ^{er} juillet	151 (0,4 % du Canada)
évolution annuelle en %	1,7
PIB réel, en G\$ CA 2007	5,3 (0,3 % du Canada)
PIB nom. par habitant (en milliers)	43,2 (74 % de la moyenne nationale)

Sources : Études économiques de la Banque Scotia, Statistique Canada, Assemblée législative de l'Î.-P.-É. et agences de notation.

Perspectives économiques

	2010-16	16	17p	18p	19p
évolution annuelle en %, sauf dans les cas indiqués					
Île-du-Prince-Édouard					
PIB réel	1,7	2,3	1,9	1,6	1,2
PIB nominal	4,2	4,0	3,8	3,3	3,1
Emploi	1,0	-2,3	3,1	0,9	0,7
Taux de chômage	11,2	10,7	9,8	10,1	10,0
Mises en chantier (en milliers)	0,7	0,6	0,9	0,9	0,8
Canada					
PIB réel	2,1	1,4	2,9	2,3	1,7
Emploi	1,3	0,7	1,9	1,5	0,8

* Croissance du PIB réel de l'Î.-P.-É. d'après les estimations préliminaires du PIB réel aux prix de base par secteur d'activité.

* Pour l'Î.-P.-É., d'après les estimations préliminaires de Statistique Canada pour le PIB réel aux prix de base par secteur d'activité

Gouvernement

Premier ministre	Wade MacLauchlan, libéral (depuis février 2015)
Sièges à l'assemblée	16 de 27
Prochaine élection	Octobre 2019
Notes de crédit	
Moody's	Aa2
S&P	A
DBRS	A (faible)

La grappe des sciences biologiques de l'Î.-P.-É. continuera d'être portée par le financement de 24 millions de dollars prévu jusqu'en 2021 pour le centre de commercialisation des sciences de Charlottetown, consacré aux produits de santé naturels, aux produits de beauté, à l'alimentation, à l'agriculture et aux soins vétérinaires. Pour les produits pharmaceutiques, l'activité des entrepôts progresse de concert avec de nouveaux investissements dans les suites de développement des procédés, et une entreprise bioscientifique de l'île a conclu, avec une entreprise du Bangladesh, un accord de coentreprise pour l'exportation.

Les exportations de fruits de mer sont à la fois prometteuses et dans certains cas difficiles. L'an dernier, la pêche printanière du homard a pulvérisé des records de captures; or, le relèvement de la taille réglementaire minimale pour la pêche au homard, prévu pour 2018, comporte un certain risque à court terme pour le volume des récoltes. Toutefois, la demande de homard des États-Unis et de l'Asie devrait rester vigoureuse. De même, le *Fonds des pêches de l'Atlantique*, qui prévoit un financement de 400 millions de dollars sur sept ans en partenariat avec le gouvernement fédéral, vise à étendre les marchés exportateurs de la région, notamment en se consacrant aux mollusques signatures distincts du homard, par exemple les moules et le crabe des neiges.

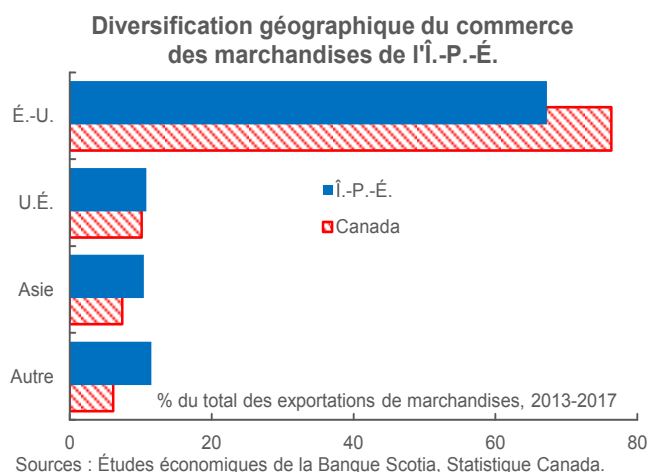
En 2018-2019, le secteur de l'agriculture devrait mieux étayer qu'il l'a fait l'an dernier la croissance du PIB réel. On prévoit une reprise du rendement de la culture de la pomme de terre, denrée agricole essentielle, après la sécheresse qui a éprouvé en 2017 l'Ouest de la province et qui explique la baisse de 6,2 % de la moyenne des rendements. Au T3 de 2017, la léthargie, sur un an, du chiffre d'affaires des exploitations de pommes de terre laisse entendre qu'il y a un impact modeste sur les revenus des agriculteurs. En août 2017, l'indice des prix des produits agricoles de l'Î.-P.-É. a atteint un sommet dans les annales, et un relèvement de la capacité de transformation des pommes de terre au Nouveau-Brunswick devrait porter cette année les prix des pommes de terre des champs. En 2017, les prix du bétail ont perdu 1,8 % par rapport à l'an dernier; toutefois, une évolution potentielle à la hausse pourrait avoir pour effet de relever l'industrie du bœuf dans l'île.

PERSPECTIVES

Le déroulement de la renégociation de l'ALÉNA fait peser une lourde incertitude sur l'Île-du-Prince-Édouard comme sur d'autres provinces. L'envergure de l'assiette industrielle de l'île et sa part dans les rentrées de fonds sur les exportations de marchandises à destination des États-Unis, part qui est inférieure à la moyenne nationale (graphique 4), viennent atténuer une partie de l'impact. Il est essentiel que l'île continue de diversifier géographiquement ses marchés exportateurs, et l'Accord économique et commercial mondial (AECG) lui offre l'occasion de continuer de relever sa part du marché pour des produits stratégiques comme les fruits de mer.

La synergie entre la progression économique et les gains de population de l'Î.-P.-É. vient conforter le relèvement de l'expansion de l'île. Pour s'adapter à l'accroissement de cette activité, la province est fidèle à son engagement mûrement réfléchi d'accroître ses investissements dans les infrastructures, qui viendront sous-tendre un regain de croissance.

Graphique 4



Le présent rapport a été préparé par Études économiques Scotia à l'intention des clients de la Banque Scotia. Les opinions, estimations et prévisions qui y sont reproduites sont les nôtres en date des présentes et peuvent être modifiées sans préavis. Les renseignements et opinions que renferme ce rapport sont compilés ou établis à partir de sources jugées fiables; toutefois, nous ne déclarons ni ne garantissons pas, explicitement ou implicitement, qu'ils sont exacts ou complets. La Banque Scotia ainsi que ses dirigeants, administrateurs, partenaires, employés ou sociétés affiliées n'assument aucune responsabilité, de quelque nature que ce soit, en cas de perte directe ou consécutive découlant de la consultation de ce rapport ou de son contenu.

Ces rapports vous sont adressés à titre d'information exclusivement. Le présent rapport ne constitue pas et ne se veut pas une offre de vente ni une invitation à offrir d'acheter des instruments financiers; il ne doit pas non plus être réputé constituer une opinion quant à savoir si vous devriez effectuer un swap ou participer à une stratégie de négociation comportant un swap ou toute autre transaction. L'information reproduite dans ce rapport n'est pas destinée à constituer et ne constitue pas une recommandation de swap ou de stratégie de négociation comportant un swap au sens du Règlement 23.434 de la Commodity Futures Trading Commission des États-Unis et de l'Appendice A de ce règlement. Ce document n'est pas destiné à être adapté à vos besoins individuels ou à votre profil personnel et ne doit pas être considéré comme un « appel à agir » ou une suggestion vous incitant à conclure un swap ou une stratégie de négociation comportant un swap ou toute autre transaction. La Banque Scotia peut participer à des transactions selon des modalités qui ne concordent pas avec les avis exprimés dans ce rapport et peut détenir ou être en train de prendre ou de céder des positions visées dans ce rapport.

La Banque Scotia et ses sociétés affiliées ainsi que tous leurs dirigeants, administrateurs et employés peuvent périodiquement prendre des positions sur des monnaies, intervenir à titre de chefs de file, de cochefs de file ou de preneurs fermes d'un appel public à l'épargne ou agir à titre de mandants ou de placeurs pour des valeurs mobilières ou des produits dérivés, négocier ces valeurs et produits dérivés, en faire l'acquisition, ou agir à titre de teneurs de marché ou de conseillers, de courtiers, de banques d'affaires et/ou de maisons de courtage pour ces valeurs et produits dérivés. La Banque Scotia peut toucher une rémunération dans le cadre de ces interventions. Tous les produits et services de la Banque Scotia sont soumis aux conditions des ententes applicables et des règlements locaux. Les dirigeants, administrateurs et employés de la Banque Scotia et de ses sociétés affiliées peuvent siéger au conseil d'administration de sociétés.

Il se peut que les valeurs mobilières visées dans ce rapport ne conviennent pas à tous les investisseurs. La Banque Scotia recommande aux investisseurs d'évaluer indépendamment les émetteurs et les valeurs mobilières visés dans ce rapport et de faire appel à tous les conseillers qu'ils jugent nécessaire de consulter avant de faire des placements.

Le présent rapport et l'ensemble des renseignements, des opinions et des conclusions qu'il renferme sont protégés par des droits d'auteur. Il est interdit de les reproduire sans que la Banque Scotia donne d'abord expressément son accord par écrit.

^{MD} Marque déposée de La Banque de Nouvelle-Écosse.

La Banque Scotia, de pair avec l'appellation « Services bancaires et marchés mondiaux », est une dénomination commerciale désignant les activités mondiales exercées dans le secteur des services bancaires aux sociétés, des services bancaires de placement et des marchés financiers par La Banque de Nouvelle-Écosse et certaines de ses sociétés affiliées dans les pays où elles sont présentes, dont Scotiabanc Inc., Citadel Hill Advisors L.L.C., The Bank of Nova Scotia Trust Company of New York, Scotiabank Europe plc, Scotiabank (Ireland) Limited, Scotiabank Inverlat S.A., Institución de Banca Múltiple, Scotia Inverlat Casa de Bolsa S.A. de C.V., Scotia Inverlat Derivados S.A. de C.V., lesquelles sont toutes des membres du groupe de la Banque Scotia et des usagers autorisés de la marque Banque Scotia. La Banque de Nouvelle-Écosse est constituée au Canada sous le régime de la responsabilité limitée et ses activités sont autorisées et réglementées par le Bureau du surintendant des institutions financières du Canada. Au Royaume-Uni, les activités de La Banque de Nouvelle-Écosse sont autorisées par la Prudential Regulation Authority et assujetties à la réglementation de la Financial Conduct Authority et à la réglementation limitée de la Prudential Regulation Authority. Nous pouvons fournir sur demande les détails du périmètre de l'application, à La Banque de Nouvelle-Écosse, de la réglementation de la Prudential Regulation Authority du Royaume-Uni. Les activités de Scotiabank Europe plc sont autorisées par la Prudential Regulation Authority et réglementées par la Financial Conduct Authority et la Prudential Regulation Authority du Royaume-Uni.

Les activités de Scotiabank Inverlat, S.A., de Scotia Inverlat Casa de Bolsa, S.A. de C.V. et de Scotia Derivados, S.A. de C.V. sont toutes autorisées et réglementées par les autorités financières du Mexique.

Les produits et les services ne sont pas tous offerts dans toutes les administrations. Les services décrits sont offerts dans les administrations dont les lois le permettent.